

Crise sanitaire et inégalités de genre

Déclaration des groupes Environnement et nature, Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

La mise en garde de Simone de Beauvoir « n'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question » qu'il était indispensable de rappeler aujourd'hui, dépeint tristement bien la réalité de la crise sanitaire et le recul des droits des femmes et des minorités, que rien, pas même une pandémie mondiale, ne devrait justifier.

Pourtant, ils demeurent fragiles et aliénables et doivent être continuellement défendus.

Nos groupes souhaitent donc commencer par remercier les membres de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité, sa présidente et les rapporteuses pour ce travail essentiel que nous avons voté, bien sûr favorablement.

Un travail essentiel car il n'est pas acceptable que l'égalité femme-homme recule chaque fois qu'une crise émerge. Et pourtant, dès lors que nous avons fait face au virus, les effets des stéréotypes de genre conduisant au déséquilibre des tâches domestiques et familiales se sont démultipliés.

Arrêts maladie pour s'occuper des enfants, augmentation des tâches domestiques du fait de la présence continue au domicile : pour de nombreuses femmes le confinement a renforcé le phénomène de la double journée quand le télétravail est venu agir directement sur leur charge mentale. Le tout, au détriment de leur santé physique et psychique, de leur bien être personnel et de leur carrière professionnelle.

Précarité de logement, précarité dans l'emploi, inégalités salariales, surreprésentation dans les métiers dits essentiels et pourtant trop peu valorisés, la liste des facteurs socio-économiques touchant plus fortement les femmes est longue.

A ce titre, nos groupes souhaitent rappeler que les difficultés financières qui touchent actuellement les jeunes en étude ou en insertion sont accrues chez les jeunes femmes. Nous réitérons notre soutien à l'ouverture des minima sociaux aux moins de 25 ans et saluons la préconisation 9 concernant la lutte contre la précarité menstruelle.

L'enjeu du genre est transversal à l'ensemble des politiques publiques, il est pourtant très peu pris en compte dans leur construction. Première cause du quinquennat, l'égalité femme-homme est pourtant l'angle mort de l'accompagnement des mesures sanitaires et du plan de relance.

Parvenir à l'égalité femme homme nécessite d'avoir une ambition à la hauteur des enjeux. Et les moyens pour y parvenir sont connus : recourir de manière systématique à des données générées dans le processus de décision publique, comme c'est le cas à Rennes ou à Lyon, imposer la parité dans l'ensemble des instances gouvernantes et mettre en œuvre le principe d'égaconditionnalité. Parce que

ces enjeux sont déterminants, encore plus en temps de crise, nos groupes appellent à introduire ces outils dans le plan de relance.

Un dernier impact de la crise sur lequel nous souhaitons insister est celui de l'accès des femmes aux droits sexuels et reproductifs. Un accès drastiquement limité pendant le premier confinement, au point que les signalements de difficultés liées à l'IVG ou la contraception ont augmenté de 320%.

Un effet collatéral de taille matérialisé pour l'IVG par une plus grande difficulté à obtenir une consultation médicale dans les délais légaux du fait des limitations de déplacement, de la sur-sollicitation des équipes médicales, de la peur de surcharger les services de santé, d'être contaminée par le virus mais aussi parce que certains des services assurant habituellement les IVG avaient été réquisitionnés dans la lutte contre la COVID.

Si cela s'est cristallisé lors du premier confinement, le CESE avait déjà constaté un recul de ce droit, lié à l'évolution de la carte hospitalière et à la baisse du nombre d'établissements et de spécialistes pratiquant les IVG. Force est de constater qu'en France comme en Europe, la tendance est inquiétante. A cet égard, les mesures d'urgence prises pendant la crise sanitaire doivent être pérennisées tandis que l'accès aux droits sexuels et reproductifs, notamment le droit à l'IVG, peuvent et doivent être améliorés afin de constituer une véritable protection pour chacune.

Merci à la DDFE pour la qualité de ce premier avis. Nous espérons qu'elle pourra en rendre de nombreux autres dans la mandature à venir.

Pour finir, rappelons les mots de Simone de Beauvoir qui pourraient être au fronton du prochain CESE :
« le fléau de l'humanité n'est pas l'ignorance, mais le refus de savoir. »